

TETRA AUDIT

société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable

Association KARWAN

Siège social : 225, avenue des Ayalades
13015 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Association KARWAN

Association loi 1901

Siège social : 225, avenue des Aygalades
13015 MARSEILLE

Siren : 433 225 612

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association KARWAN, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit ci-après, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Association KARWAN

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

L'Association a eu recours pour financer son projet « La Folle Histoire des Arts de la Rue » à des subventions. Afin d'obtenir une subvention du Conseil Général des Bouches du Rhône de 250 000 €, elle a transmis un plan de financement faisant apparaître 143 000 € de « Recettes propres ». Au final, ces recettes ont été substituées par un apport en coproduction de Marseille-Provence 2013, réalisé sous la forme d'une société en participation. Compte tenu de cette substitution et en l'absence d'éléments mis à notre disposition justifiant que le Conseil Général des Bouches du Rhône ne remet pas en cause la subvention versée en 2012, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier si une dette doit être constatée, ni pour quel montant.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

- les principes et méthodes comptables ainsi que les principales estimations sont fournis dans l'annexe ;
- dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assuré que le traitement comptable des opérations de l'exercice ainsi que les informations fournies dans l'annexe sont correctes.

Association KARWAN

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

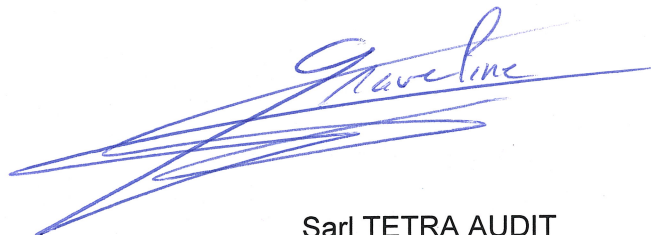
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Bilan d'activité et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les Comptes annuels.

A ce jour, les documents préparatoires à votre Assemblée à venir n'étant pas encore établis, il ne nous a pas été possible d'en vérifier leur conformité avec les Comptes annuels de votre Association.

Fait à Charenton-le-Pont, le 10 mai 2013



Sarl TETRA AUDIT
représentée par Frédéric GRAVELINE
Commissaire aux Comptes
et mandataire social

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 809	4 609	2 200	
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Constructions	33 590	33 590		
Installations techniques, matériel et outillage	2 000	2 000		
Autres immobilisations corporelles	294 407	132 808	161 599	30 633
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres immobilisations financières	967		967	1 980
ACTIF IMMOBILISE	337 788	173 008	164 781	32 629
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 813		2 813	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	11 856		11 856	28 000
Autres créances	363 664		363 664	434 395
Divers				
Valeurs mobilières de placement	115 988		115 988	282
Disponibilités	220 946		220 946	46 050
Charges constatées d'avance	4 128		4 128	830
ACTIF CIRCULANT	719 396		719 396	509 557
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 057 184	173 008	884 176	542 185

Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
Report à nouveau	32 277	72 185
RESULTAT DE L'EXERCICE	45 044	-39 907
Subventions d'investissement	123 904	150 441
FONDS PROPRES	201 226	182 718
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour charges	18 000	18 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18 000	18 000
Fonds dédiés sur subventions	402 906	225 000
FONDS DEDIES	402 906	225 000
Emprunts obligataires convertibles		
Découverts et concours bancaires	975	1 244
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	975	1 244
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 601	32 885
Dettes fiscales et sociales	154 457	110 814
Autres dettes	20 965	15 198
Produits constatés d'avance	54 047	1 068
DETTES	262 044	161 210
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	884 176	586 928

Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%
Production vendue	102 421	7,97	160 060	15,73
Subventions d'exploitation	1 183 110	92,03	857 329	84,27
Reprises et Transferts de charge	7 075	0,55	3 922	0,39
Autres produits	20		7	
Produits d'exploitation	1 292 626	100,55	1 021 318	100,39
Autres achats non stockés et charges externes	541 570	42,13	390 484	38,38
Impôts et taxes	40 025	3,11	7 570	0,74
Salaires et Traitements	425 247	33,08	340 024	33,42
Charges sociales	201 520	15,68	158 019	15,53
Amortissements et provisions	39 058	3,04	39 800	3,91
Autres charges	38 975	3,03	17 718	1,74
Charges d'exploitation	1 286 396	100,07	953 616	93,73
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 231	0,48	67 702	6,65
Opérations faites en commun	204 425	15,90	4 619	0,45
Produits financiers	1 656	0,13	550	0,05
Charges financières	1 664	0,13	1 104	0,11
Résultat financier	-8		-554	-0,05
RESULTAT COURANT	210 648	16,39	71 767	7,05
Produits exceptionnels	27 620	2,15	41 027	4,03
Charges exceptionnelles	3 216	0,25	700	0,07
Résultat exceptionnel	24 405	1,90	40 327	3,96
Impôts sur les bénéfices	12 102	0,94	-3 843	-0,38
Report des ressources non utilisées	90 000	7,00	69 156	6,80
Engagements à réaliser	267 906	20,84	225 000	22,12
EXCEDENT OU DEFICIT	45 044	3,50	-39 907	-3,92

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : KARWAN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 884 176 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 45 044 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 5 ans
- * Matériel d'atelier : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

LOCAUX

L'association Karwan occupe à titre gratuit, les bureaux dans le bâtiment D de la cité des Arts de la Rue, d'après un courrier du 1 février 2013 de la ville de Marseille, cette mise à disposition est assimilable à une subvention de 891 €.

FONDS DEDIES

Le fonds dédiés constitué au 31 décembre 2011, sur la subvention Conseil Général des Bouches du Rhône a été repris pour un montant de 90 000 €, le solde d'un montant de 135 000 € est destiné à couvrir l'édition 2013 de la Folle Histoire.

La Ville de Marseille a attribué une subvention d'un montant de 150 000 € pour le projet Vieux Ports qui aura lieu en 2013. Cette subvention a été comptabilisée en fonds dédiés sur subvention pour un montant de 150 000 €.

Le Conseil Général des Bouches du Rhône a attribué une subvention d'un montant de 40 000 € pour le projet Vieux Ports qui aura lieu en 2013. Cette subvention a été comptabilisée en fonds dédiés sur subvention pour un montant de 40 000 €.

Le Conseil Général des Bouches du Rhône a attribué une subvention d'un montant de 250 000 € destinée à couvrir l'édition 2013 de la Folle Histoire. Cette subvention a été comptabilisée en fonds dédiés sur subvention pour un montant de 77 906 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 046	2 721	1 958	6 809
Immobilisations incorporelles	6 046	2 721	1 958	6 809
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	33 590			33 590
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 490		490	2 000
– Installations générales, agencements aménagement divers	32 704			32 704
– Matériel de transport	56 717	157 176		213 893
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 951	12 326	2 137	38 139
– Emballages récupérables et divers	9 671			9 671
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes	44 743		44 743	
Immobilisations corporelles	207 866	169 502	47 370	329 998
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	15			15
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	1 980	26	1 040	967
Immobilisations financières	1 995	26	1 040	982
ACTIF IMMOBILISE	215 907	172 250	50 368	337 788

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 046	521	1 958	4 609
Immobilisations incorporelles	6 046	521	1 958	4 609
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	33 590			33 590
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 490		490	2 000
– Installations générales, agencements aménagements divers	10 057	3 277		13 334
– Matériel de transport	56 717	29 232		85 949
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 964	6 027	2 137	23 854
– Emballages récupérables et divers	9 671			9 671
Immobilisations corporelles	132 489	38 536	2 627	168 398
ACTIF IMMOBILISE	138 535	39 058	4 585	173 008

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 380 615 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	967		967
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 856	11 856	
Autres	363 664	363 664	
Charges constatées d'avance	4 128	4 128	
Total	380 615	379 648	967
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Détail des produits à recevoir	Montant
RABAIS/AVOIRS A RECEVOIR	55
ORGANISMES PROD. A RECEV.	1 116
PRODUITS DIVERS A RECEVOI	2 974
Total	4 145

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques & charges et fonds dédiés	243 000	267 906	90 000		420 906
Total	243 000	267 906	90 000		420 906
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		267 906	90 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 262 044 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	975	975		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 601	31 601		
Dettes fiscales et sociales	154 457	154 457		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	20 965	20 965		
Produits constatés d'avance	54 047	54 047		
Total	262 044	262 044		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	10 542
INTERETS COURUS A PAYER	135
PROV CONGES PAYES	30 352
PERSONNEL CHARGES A PAYER	6 930
ORGANISMES SOC. A PAYER	16 777
CHARGES A PAYER	916
TAXE APPRENTISSAGE A PAY.	2 676
CHARGES DIVERSES A PAYER	615
Total	68 943

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANC.	4 128		
Total	4 128		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONST.AVANCE	54 047		
Total	54 047		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
CONSEIL GENERAL VILLE DE MARSEILLE	225 000	225 000	90 000	150 000	135 000
CONSEIL GENERAL				40 000	40 000
CONSEIL GENERAL				77 906	77 906
Total	225 000	225 000	90 000	267 906	402 906

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				8 757	8 757
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs				2 604	2 604
Exercice					
Redevances payées				2 604	2 604
A un an au plus				1 668	1 668
A plus d'un an et cinq ans au plus				2 919	2 919
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				4 587	4 587
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice					